



Paris, le mercredi 15 mars 2017

## Compte rendu de la CAP des ATTACHÉS

La CAP du corps des Attachés s'est réunie ce jour sous la présidence de Mme Caroline TRANCHANT

Le SNICAC était représenté par :

- Gwendal BONIZEC : 01 58 09 72 80
- Florian LINKE : 03 44 11 49 00
- Valérie CARIOU : 05 67 22 90 12

## Mutations

Postes à recouvrement :

AVE	Service	Lieu	Unité	Emploi	Candidat Retenu
105884	DTA	PARIS	DTA/MCI	Chargé de mission	LALLEMAND Thibaut

## POSTES OUVERTS AU CORPS DES ATTAE :

AVE	Service	Lieu	Unité	Emploi	Candidat Retenu
105883	DSNA	PARIS	DSNA/FIN	Chargé de mission	CHABROL Blande
105909	CRNA/O	LOPERHET	C-O/ADM	Chef service administratif	BAISSET Jean-Charles
106111	SG/MC2	PARIS	SG/MMCC	Chargé de mission	ANG POUPON Varianne
105888	DSAC-NE	TANNERIE S CEDEX	DS-NE/GR	Adjoint chef de département	Candidat non retenu

Le SNICAC s'étonne de l'absence de candidatures sur les postes de SG BEA et chef de domaine gestion des ressources de la DSI. Ces postes seront ouverts sur la BIEP mais également ouvert à la campagne de mobilité de printemps.

Nous avons également noté l'absence de candidats DGAC ou MF sur des postes importants dans les fonctions support notamment adjoint au chef de département GR de la DSAC/N et DSAC/NE.

Nous encourageons les attachés à postuler sur ces postes valorisant pour le corps.

## Questions diverses

Vos représentants ont posé les questions suivantes à l'administration.

- Accord PPCR, reclassement des attachés et impact sur les attachés partant à la retraite (reclassement conduisant à la détention du dernier indice moins de 6 mois avant le départ à la retraite programmée).

Le SG vérifiera la liste des attachés partant à la retraite avant le 01/07/2017 et les informera de la possibilité de prolonger si leur situation est défavorable du fait du reclassement PPCR.

- Nous avons appelé l'attention de l'administration concernant le caractère inacceptable d'un tract syndical local contenant des attaques ciblées très violentes et personnelles vis à vis de certains attachés.

Le SNICAC, pour éviter que cette situation inqualifiable et honteuse ne se renouvelle, tient à ce qu'une action de soutien forte soit faite vis-à-vis des cadres concernés. **Le SG partage notre position et s'est engagé à faire le nécessaire.**

- Nous avons attiré l'attention de l'administration sur les difficultés à pourvoir des postes importants relevant des fonctions support (cf cette CAP mutation notamment). Il s'agit de postes de plus en plus exposés et présentant de forts risques de RPS, notamment en raison de tensions locales du fait des réorganisation et modernisation des fonctions support. L'administration est consciente du problème qui sera traité en partie dans le GT fidélisation et parcours professionnel.



- Organisation du domaine support de la DTI et impact de la réorganisation de l'année dernière  
Un audit sur les résultats de la réorganisation est actuellement mené par un cabinet extérieur.

Nous avons demandé également que l'analyse des impacts sociaux, préconisée par la mission management des compétences, soit effectuée sur cette réorganisation afin de pouvoir mesurer les effets positifs ou négatifs sur les personnes concernées.  
Nous demandons enfin que les encadrants soient destinataires du résultat de ces études et audits.

- Affectations des quatre lauréats de l'examen pro 2017 : SEAC/PF, SDF/1, DTA, DSI au 1<sup>er</sup> avril 2017. Bienvenue et bon courage à eux.

Vos représentants sont à votre disposition pour toutes questions, dans le respect du secret des débats de la CAP.

Merci de votre confiance.

**CAP avancement repoussée (fin avril, début mai 2017)**

